

**Sujet :** [INTERNET] enquête projet éolien de Poulligny St Pierre

**De :** Michel Maupoix <michelmaupoix@free.fr>

**Date :** 06/12/2018 07:47

**Pour :** pref-be-ep-eolienpoullignystpierre@indre.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les commissaires-enquêteurs,

Ancien professeur au Lycée du Blanc et président d'associations patrimoniales, je voudrais vous faire part de ma vive préoccupation et de mon opposition relativement au projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de Poulligny-St Pierre, au coeur de l'espace protégé qu'est le Parc naturel Régional de la Brenne. Il s'agit d'un territoire exceptionnel qui doit rester un sanctuaire inviolable, non livré à des intérêts particuliers, en l'occurrence celui des promoteurs de parcs éoliens, les retombées financières étant de surcroît dérisoires pour le budget communal de Poulligny-St Pierre. En revanche, les nuisances induites par un tel projet concernent directement les communes voisines par les problèmes de co-visibilité qui semblent largement sous-estimés par les simulations visuelles fournies par le promoteur.

Ce projet, s'il était réalisé, porterait en effet gravement atteinte aux paysages de la vallée de la Creuse, à l'environnement de l'abbaye de Fontgombault, chef d'oeuvre majeur de l'art roman en Berry, et défigurerait la vision que l'on a de cette vallée depuis la terrasse du château Naillac. J'ajoute que résident au Blanc (Quai Aubépin), cette pollution visuelle -on ne peut l'appeler autrement- s'imposerait comme une balafre zébrant la vue que l'on a à travers les arches du viaduc. Le Parc naturel de la Brenne s'efforce de développer des activités de tourisme sans atteinte au milieu naturel et patrimonial, dans le respect des habitants -un tel projet ne les respecte pas- parce que l'équilibre économique de son territoire passe par cette attractivité touristique maîtrisée et scrupuleusement protégée. Or, un environnement visuellement dégradé n'attire pas. Bien au contraire. Un maire du Lauragais, dont le village est cerné de toutes parts par un carcan éolien, me confiait qu'il voit depuis deux ans sa fréquentation touristique décroître chaque année de 15% avec un impact négatif sur les commerces de sa commune et regrette de "s'être laissé piéger".

Pour assurer la transition énergétique, il faudrait envisager d'autres moyens qui existent et effectuer une étude sur l'utilisation de l'énergie fournie notamment par les eaux de la Creuse. Le moulin de Fontgombault est rentable. D'autres moulins pourraient être réhabilités. Ces implantations existent et elles sont inscrites dans le paysage sans le violenter.

Je vous remercie par avance de verser ma contribution à l'enquête en cours et de bien vouloir la prendre en compte.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les commissaires-enquêteurs, l'expression de ma considération distinguée.

Michel Maupoix

Officier des Arts et Lettres